



FRANCE

Santé: une boîte à outils pour la présidentielle de 2017

- « Le statu quo n'est plus possible », prévient le think tank Economie Santé des « Echos ».
- Il fait plusieurs propositions pour améliorer le financement et l'organisation du système de soins.

ASSURANCE-MALADIE

Solveig Godeluck
@Solwii

Mettre la santé au cœur des programmes électoraux. C'est la « recommandation » 2016 du think tank Economie Santé des « Echos », en vue de l'élection présidentielle. « *Le statu quo n'est plus possible. En quatre ans, depuis la dernière élection présidentielle, la donne a complètement changé* », du fait de l'innovation technologique et de la persistance du déficit de l'Assurance-maladie, expose cette instance – qui regroupe 40 personnalités issues du monde de la santé – dans une note qui esquisse les grands axes d'une réforme.

Objectif zéro déficit

Les propositions les plus ambitieuses ont trait au financement du système : instituer le principe du remboursement de tout déficit de l'Assurance-maladie l'année suivante et faire des économies en regroupant les 86 opérateurs qui gèrent les 14 régimes obligatoires tout en réduisant le nombre de caisses. Sur le sujet controversé de la place des assureurs complémentaires, le think tank propose deux modèles. Soit l'Assurance-maladie prend en charge l'intégralité du

tarif « de base », de telle sorte que les complémentaires évincées du panier de soins solidaires ne bénéficient plus d'exonérations fiscales ; soit on dérembourse certains produits ne relevant pas de la solidarité, en renforçant, au contraire, le rôle des assureurs.

Pour garantir la cohérence du parcours de soins, le think tank souhaite que l'on mette fin à la dyarchie « direction générale de l'offre de soins/Assurance-maladie ». Cela passe par la création d'une nouvelle structure de pilotage commune à la ville et à l'hôpital, sur le modèle de l'Agence du médicament, ou bien par une réforme de l'Assurance-maladie. « *C'est au ministère de la Santé de réguler globalement l'offre de soins* », notent ses membres. Un schéma qui devra ensuite être répliqué au niveau régional.

Un forfait prévention

Car il faut déconcentrer le système de soins. Et donner plus de marges de manœuvre aux agences régionales de santé, pour éviter de voir les nouveaux « groupements hospitaliers de territoire » et « communautés professionnelles territoriales de santé » s'ignorer et « *renforcer l'inorganisation actuelle* ». Attention tout de même

à ne pas régionaliser l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie (Ondam) en créant un « Ordam » contraignant.

Par ailleurs, les membres du think tank préconisent de renforcer le rôle du médecin traitant, en lui donnant les moyens financiers qui lui manquent, via un « forfait prévention ». Les libéraux seraient fortement incités financièrement à assurer les urgences, tandis que le mode de tarification inflationniste des services d'urgence hospitaliers serait revu. Les hôpitaux bénéficieraient d'une plus grande liberté d'organisation, notamment pour passer des marchés publics. Le cas échéant, ils devraient pouvoir passer un contrat de délégation de gestion avec un opérateur privé pour une durée limitée. Il faudrait aussi aménager un nouveau statut afin de favoriser un exercice mixte de la médecine, libéral-salarié.

La France est en outre appelée à investir dans la médecine de précision afin de ne pas se laisser distancer par les Américains, les Britanniques ou les Allemands, et à réfléchir aux modalités de prise en charge des objets connectés. ■



Une des mesures préconisées par le think tank serait d'inciter financièrement les médecins libéraux à assurer certaines urgences et soulager ainsi les hôpitaux. Photo Ian Hanning/RÉA

Des Etats généraux de l'innovation organisationnelle en santé

Lenteur de la montée en charge de la chirurgie ambulatoire, parcours du combattant des handicapés, examens en doublon... « *Au moins les deux tiers de la surdépense de santé en France sont liés à l'organisation* », pointe Christophe Jacquinet, l'un des initiateurs des « Etats généraux de l'innovation organisationnelle en santé » qui auront lieu en décembre. Les acteurs de terrain qui ont réussi à innover peuvent déposer leur contribution sur le site www.iosante.org.